

**ASSURER LES CONDITIONS OPTIMALES DU VÉCU DES  
ACCOMPAGNATEURS EN CAMP DE JOUR**

 Étude réalisée dans le cadre de l'initiative « Camps de jour pour  
tous » de Zone Loisir Montérégie

VOLUME 9, NUMÉRO 19- 2012

 Hélène Carbonneau, professeure,  
Université du Québec à Trois-Rivières

L'intégration de jeunes ayant des déficiences dans des camps de jour est préoccupante. Les parents désirent que leur enfant soit intégré avec les autres enfants de leur quartier. Les élus et les directeurs de service de loisirs s'activent à mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès de tous les citoyens aux activités récréatives. Les intervenants des centres de réadaptation se mobilisent pour soutenir l'intégration des enfants ayant une déficience. Malgré tous ces efforts, l'intégration des enfants avec une déficience demeure souvent difficile et les accompagnateurs en loisir jouent un rôle crucial dans ce contexte. Il importe donc de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour mieux les soutenir.

En 2009, une étude réalisée par une équipe du Laboratoire de loisir et vie communautaire à l'initiative de Zone Loisir Montérégie visait à documenter les perceptions des accompagnateurs à propos de leurs capacités et limites à intégrer un jeune ayant une déficience dans un camp de jour. Cette étude avait aussi pour objectif de cerner les facteurs facilitant et limitant le travail des accompagnateurs dans une perspective d'intégration pleine et entière de ces jeunes aux activités de camp de jour. Au total, 60 accompagnateurs en loisir de la Montérégie ont participé à l'enquête par questionnaire et 23 autres ont participé à des groupes de discussion focalisée.

**VÉCU DES ACCOMPAGNATEURS : ÉTAT DE LA  
SITUATION ET MESURES À PRENDRE**

La situation qui se dégageait de cette étude s'articulait autour de six thèmes : les conditions de travail, la formation, la préparation, l'encadrement et le soutien, l'appartenance au groupe d'animation ainsi que la satisfaction de l'expérience de travail vécue.

***Conditions de travail***

Un premier constat fort intéressant est que les conditions de travail en termes de salaire et de nombre d'heures font relativement bonne figure dans le contexte des camps de jour. Par contre, si en majorité les accompagnateurs considèrent que les conditions de travail ont atteint un niveau acceptable, seulement 42,4 % estiment que le

salaire est concurrentiel par rapport à d'autres emplois dans le milieu municipal.

Pour ce qui est de la nature de l'accompagnement, 78 % des jeunes bénéficiant d'accompagnement présentaient un trouble envahissant du développement et 46,6 % présentaient une déficience intellectuelle. De plus, on constate que 56,7 % des accompagnateurs intervenaient auprès de plus d'un enfant à la fois.

***Formation***

Dans 76,7 % des cas, les accompagnateurs répondants ont suivi une formation obligatoire, et la grande majorité d'entre eux ont été rémunérés pour le faire. De ce groupe, 60 % ont reçu une formation en animation et seulement 35 % une formation en accompagnement qui, pour la plupart, était de moins de 10 heures. Les

accompagnateurs interrogés souhaitent avoir des formations leur permettant de mieux comprendre les jeunes et de savoir comment adapter les activités en fonction de leurs déficiences.

#### ***Préparation : comprendre et savoir agir***

La préparation au sujet des problèmes spécifiques du ou des jeunes à accompagner au cours de l'été est prioritaire. La plupart des accompagnateurs (98,3 %) disent avoir reçu une telle préparation. De ce nombre, 21,7 % ont fait une préparation personnelle (lecture, recherche sur Internet, etc.), 50 % ont reçu des documents et d'autres ont été informés par d'autres accompagnateurs. Les rencontres avec les parents du jeune ou les intervenants du milieu scolaire sont perçues comme particulièrement facilitantes car elles permettraient à l'accompagnateur de mieux comprendre le fonctionnement du jeune au quotidien. Les rencontres avec des intervenants de la réadaptation montrent aussi un bon taux de satisfaction. Les accompagnateurs expliquent qu'il leur importe de bien connaître la problématique du jeune qu'ils accompagnent. La rencontre avec les organisations locales et la remise d'un résumé écrit iraient dans le même sens.

En somme, s'il importe pour les accompagnateurs de comprendre les déficiences du jeune et leurs conséquences sur son fonctionnement, il leur est encore plus utile de savoir comment agir avec lui et en particulier quoi faire en cas de crise. Le fait de rencontrer le jeune lui-même avant le début du camp de jour pourrait être de nature à diminuer le stress du jeune face à son intégration dans un nouveau groupe en lui permettant de créer un lien avec son accompagnateur.

#### ***Intégration dans l'équipe d'animation***

L'intégration de l'accompagnateur dans l'équipe d'animation du camp de jour est sans contredit un aspect majeur dans la problématique entourant l'expérience des répondants. Le manque d'intégration des accompagnateurs dans l'équipe est une difficulté majeure pour eux et limite fortement l'intégration des enfants avec une déficience. Les personnes qui sentaient le plus faire partie de l'équipe tendaient à avoir un

sentiment d'efficacité dans leur rôle supérieur aux autres. Il importe donc pour l'accompagnateur d'avoir un rôle bien défini et d'être reconnu par l'équipe d'animation du camp de jour pour être mieux en mesure d'accomplir pleinement son rôle.

De plus, que ce soit pour un soutien quotidien ou ponctuel, la présence d'une aide pertinente et de ressources est essentielle pour l'accompagnateur. Les accompagnateurs précisent que le suivi devrait être constant et s'inscrire dans un esprit d'équipe. Encore ici, le sentiment d'appartenance au groupe d'animation est particulièrement bénéfique. Les accompagnateurs soulignent aussi la pertinence du soutien des parents en cas de crise. Ceux-ci peuvent donner des trucs à l'accompagnateur pour gérer les crises. Il en est de même du soutien par des intervenants, qui est d'autant plus important lorsque la relation entre les parents et les accompagnateurs est absente ou insuffisante. L'intervenant va pouvoir intervenir de façon plus adéquate pour arrêter la crise et rassurer l'accompagnateur. Par ailleurs, le maintien d'un contact régulier avec les parents facilite l'adaptation au jour le jour avec le jeune. Le soutien par un parent ou une ressource professionnelle apparaît avoir été le plus aidant. Savoir quoi faire avec le jeune et avoir du matériel (jeux, etc....) pour intervenir apparaît un élément aidant, alors que l'inverse alourdit la tâche de l'accompagnateur. L'aménagement des lieux a aussi un effet.

#### ***Satisfaction de l'expérience de travail vécue***

Les motivations premières des répondants quant à l'accompagnement sont principalement liées à l'expérience vécue dans ce type d'emploi. Le but premier apparaît être la possibilité de travailler auprès d'enfants, suivi de près par l'occasion de vivre une expérience humaine enrichissante. La possibilité de promotion et le salaire arrivent largement en dernier. Parmi les répondants de l'étude, 90 % manifestent le désir de revenir d'une année à l'autre.

Les accompagnateurs se sentent avant tout responsables du maintien de l'intégrité physique

du jeune. Néanmoins, la notion de plaisir arrive au second rang, ce qui montre une préoccupation marquée des accompagnateurs pour la qualité de vie des jeunes sous leur responsabilité. Toutefois, la majorité des accompagnateurs considèrent plus difficile d'arriver à amener les jeunes qu'ils accompagnent à interagir avec les autres. L'intégration pleine et entière de ces jeunes demeure ainsi limitée.

Près des deux tiers des répondants se sentaient parfaitement à l'aise dans leur rôle. Fait à noter, les analyses révèlent que le fait d'étudier ou non dans un domaine connexe n'a aucune influence sur la perception du rôle. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les personnes n'étudiant pas dans un domaine connexe avaient reçu significativement plus de formation, notamment en ce qui concerne l'accompagnement en loisir.

40 % des accompagnateurs considèrent de plus en plus difficile d'appliquer une discipline aux enfants et 31,7 % sont démunis face aux problèmes de comportement. Les données qualitatives montrent que, outre la gestion des crises, les accompagnateurs trouvent difficile d'adapter les activités, comme le montrent ces deux extraits portant sur les éléments limitants dans la réalisation du rôle : « Adapter les activités pour lui afin qu'il ne se sente pas à part des autres à cause de son handicap » (A-22) et « Trouver des choses à faire qui sont appropriées aux multiples handicaps du jeune » (A-44). Néanmoins, la majorité des accompagnateurs ne mentionnent pas que leur travail est perçu comme trop exigeant.

En somme, les accompagnateurs conservent une vision généralement positive de leur expérience quoique certains événements aient pu être vécus plus difficilement. Notamment, la question des troubles de comportement et des crises sous-jacentes demeure un enjeu important, avec la difficulté de savoir comment adapter les activités en fonction des déficiences des jeunes.

## **QUE RETENIR**

Les directions de loisirs municipaux et de camps de jour ont un rôle important à jouer pour faciliter le rôle des accompagnateurs, que ce soit en matière de préparation, de soutien ou d'appartenance à l'équipe d'animation du camp de jour.

La préparation à l'accompagnement est cruciale pour le succès de l'intégration des jeunes. Il importe de bien planifier cette étape tant sur le plan de la formation que sur celui de la préparation en ce qui a trait à la connaissance du ou des jeunes ayant une déficience. Les notions d'adaptation d'activités et surtout de gestion des crises sont des plus importantes. À l'initiative du Conseil québécois du loisir (CQL), une nouvelle formation est maintenant disponible pour les accompagnateurs. Ceci sera certes très utile. Il serait intéressant d'évaluer dans quelle mesure cette formation répond aux attentes des accompagnateurs pour en maximiser les retombées pour l'intégration des enfants avec une déficience.

Par ailleurs, connaître la nature des déficiences est une condition essentielle mais non suffisante pour bien comprendre le jeune. Il importe aussi pour l'accompagnateur de savoir qui est le jeune, qu'est-ce qui lui plait, quelles sont ses craintes, etc. Avoir accès à de telles informations serait grandement utile pour mieux savoir agir au jour le jour avec le jeune et faciliter son intégration.

Le maintien d'une communication régulière avec les parents faciliterait l'intégration des jeunes ayant une déficience en permettant à l'accompagnateur de mieux comprendre comment le jeune se sent au jour le jour. Les accompagnateurs se sentiraient moins démunis face à une situation de crise de l'enfant. Le soutien de l'équipe ainsi que l'accès à des ressources (intervenants en réadaptation ou autres) seraient des atouts.

Finalement, le sentiment d'appartenance des accompagnateurs à l'équipe d'animation doit absolument être favorisé. Une bonne compréhension mutuelle est certes utile au

développement de l'esprit d'équipe et favorise le travail d'équipe.

## **RECOMMANDATIONS**

### **Conditions de travail**

- Assurer le maintien de conditions de travail concurrentielles avec les normes en vigueur dans le milieu municipal pour l'emploi d'accompagnateur.

### **Formation**

- Prévoir des formations spécifiques sur l'accompagnement en mettant un accent particulier sur les notions d'adaptation des activités ainsi que sur la gestion des crises avec les enfants.
- Prévoir une formation et une sensibilisation pour les coordonnateurs de camp de jour sur l'accompagnement, incluant des notions de coaching et d'écoute active.

### **Préparation à l'accompagnement**

- Prévoir une rencontre avec un intervenant du centre de réadaptation ou un organisme du milieu.
- Faciliter les rencontres avec les intervenants de l'école pour permettre le transfert des connaissances quant à l'intervention au quotidien et en cas de crise.
- Prévoir une rencontre avec le parent pour présenter l'enfant : ce qu'il aime ou pas, les trucs facilitants, etc.
- Prévoir une rencontre avec l'enfant avant le début du camp de jour pour permettre un premier contact et faire en sorte que l'accompagnateur soit un visage connu.

### **Encadrement et soutien**

- Sensibiliser davantage les coordonnateurs de camp de jour sur les difficultés vécues par les accompagnateurs et sur l'importance de les aider à recourir aux ressources disponibles en cas de besoin.
- Prévoir une démarche de sensibilisation de l'équipe d'animation face aux problématiques des jeunes ayant des déficiences pour faciliter leur intégration dans le groupe.

- Assurer un suivi régulier des accompagnateurs au sujet de leur vécu en matière d'intégration des jeunes.
- Mettre en place des mécanismes de soutien entre accompagnateurs (rencontres, communauté d'apprentissage sur Internet, etc.).
- Développer des mécanismes de communication pour faciliter le transfert de l'information au jour le jour entre les parents et l'accompagnateur (journal de communication, boîte vocale, etc.).
- S'assurer que les lieux sont adaptés (accessibles et sécuritaires) aux besoins des jeunes.
- Mettre à la disposition des accompagnateurs suffisamment de matériel adapté aux besoins des jeunes ayant des déficiences.

### **Place dans l'équipe d'animation**

- Intégrer les accompagnateurs dès le début tant pour la formation que pour la préparation du camp de jour.
- Susciter une participation active des accompagnateurs aux décisions de l'équipe d'animation tout au long de l'été.
- Préciser le rôle de l'accompagnateur dans le camp de jour et vis-à-vis des animateurs.
- Rechercher un développement harmonieux des relations entre les accompagnateurs et les animateurs, notamment dans la perspective d'intégrer le jeune dans les activités.

**N.B.** Pour plus d'informations, consultez le rapport complet sur le site Web de Zone loisir Montérégie à <http://www.zlm.qc.ca/pdf/Doc%20%20Rapport%20sur%20le%20vecu%20des%20accompagnateurs.pdf>